

## **/ Logements sociaux**

Vous souhaitez effectuer une demande de logement conventionné ?

La majorité des logements conventionnés présents sur la commune appartiennent à Brest Métropole Habitat. La commune dispose également de logements appartenant à Finistère habitat, Logis Breton et Armorique Habitat.

Les personnes désirant obtenir un logement conventionné à Guipavas doivent déposer un dossier (cerf n°14069\*02) auprès d'un des organismes HLM ou directement sur [www.demandelogement29.fr](http://www.demandelogement29.fr) ➞

Une fois la demande enregistrée, les demandeurs doivent communiquer leur numéro unique départemental de demande de logement au CCAS de Guipavas. À noter cependant que les demandes d'appartements sont très nombreuses et que l'attente peut être importante.

Liste des bailleurs sociaux disposant de logements sur la commune de Guipavas :

**> Brest Métropole Habitat**

68 rue de Glasgow

BP 92251 29222 Brest Cedex 2

[www.bm-h.fr](http://www.bm-h.fr) ➞

02.29.00.45.00

**> Armorique Habitat**

Parc d'Innovation de Mescoat

29419 Landerneau Cedex

[www.armorique-habitat.fr](http://www.armorique-habitat.fr) ➞

02.98.85.42.20

**> Finistère habitat (ex-Habitat 29)**

Duguesclin

29800 Landerneau

[www.finisterehabitat.fr](http://www.finisterehabitat.fr) ➞

02.98.21.64.31

**> Le Logis Breton**

58 rue de la Terre Noire

29334 Quimper Cedex

[www.lelogisbreton.com](http://www.lelogisbreton.com) ➞

02.98.55.81.91